



FCPE du lycée Romain Rolland  
d'Ivry-sur-Seine  
fcpe.lycee.romainrolland.ivry@gmail.com



La section SNES-FSU du lycée  
Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine  
et le SNES - FSU 94

Ivry-sur-Seine, le 6 juillet 2020

**Rectorat de l'académie de Créteil**  
**4, rue Georges Enesco**  
**94010 Créteil Cédex**

### **Objet : Donnons-nous les moyens...**

Madame, Monsieur,

L'inquiétude et la colère grandissent au lycée général et technologique Romain Rolland à Ivry-Sur-Seine. Jamais une rentrée ne s'est faite avec aussi peu de moyens alloués par le rectorat pour accueillir les 1160 élèves en septembre 2020. Les effectifs du lycée ne cessent d'augmenter chaque année : une cinquantaine d'élèves de plus à la rentrée prochaine ! Le nombre d'heures allouées pour l'enseignement reste identique. Les chiffres parlent d'eux même : il y a seulement deux ans, le taux d'encadrement (Heure/Elève) était de 1,4, il sera pour l'an prochain de 1,28. Il en est de même des moyens dédiés à la vie scolaire : en 2012, deux postes de CPE permettaient de gérer les 748 élèves de ce lycée, aujourd'hui ces 2 CPE gèrent 1160 élèves soit 412 élèves de plus.

Que traduisent ces chiffres pour le fonctionnement de l'année qui vient ?

- Une impossibilité de respecter les choix des élèves pour les spécialités qu'ils souhaitent suivre en 1ere et Terminale, alors même que ces choix sont au cœur de la nouvelle réforme du baccalauréat.
- Des concessions qui devront être faites par l'établissement entre l'offre des spécialités aux élèves ou des options facultatives qui font la richesse de cet établissement
- Des cours qui ne seront plus dédoublés en langue
- Des classes à plus de 24 élèves en STMG : les effectifs réduits en STMG sont le gage d'un très bon taux de réussite au bac dans ce lycée
- Un accueil des élèves allophones (UPE2A) en seconde avec 1/3 d'heures en moins
- Un poste de lettres classiques supprimé mettant à mal les options de grec et latin
- Des équipes enseignantes fragilisées par le recrutement d'un nombre important de personnels nommés sur plusieurs établissements en même temps
- une augmentation du nombre de contractuels, personnels non formés
- Un accompagnement des élèves dans leur vie scolaire très en deçà de ce qui est attendu dans ce lycée qui accueille une grande diversité d'élèves

Depuis février dernier, plusieurs motions et courriers successifs ont été envoyés par les professeurs et les parents d'élèves FCPE pour alerter des difficultés. Le 19 juin, une audience au rectorat a finalement été accordée à une délégation de professeurs et à un représentant des parents d'élèves FCPE. A nos questions, la réponse du rectorat est : **il faut**

**savoir faire des choix**, le rectorat dispose d'une enveloppe très contrainte. Notre réponse : **le sujet pauvre dispose t-il encore de la possibilité du choix ?**

**Alors que des moyens supplémentaires dans les écoles, collèges et lycées sont plus que nécessaires à la rentrée prochaine** suite à cette période difficile qui n'a fait qu'accentuer un peu plus les inégalités sociales, **une enveloppe budgétaire miséreuse serait « accordée » à nos enfants !**

Nous ne pouvons comprendre ce gouvernement, capable d'investir des milliards dans les entreprises pour les aider à traverser la crise sanitaire que notre pays a subi, mais laissant de côté l'éducation de sa jeunesse.

**Alors, nous vous le demandons :**

- **Est-il juste** de demander à ce que la réforme du bac soit respectée et que chaque élève puisse bénéficier des spécialités qu'il aura choisies ?
- **Est-il juste** que les groupes de spécialités ne dépassent pas 35 élèves ?
- **Est-il juste** de proposer deux langues anciennes (grec et latin), comme cela se fait dans des lycées parisiens ?
- **Est-il juste** qu'un établissement du service public offre jusqu'en terminale une option qu'il a proposée dès la seconde ? Qu'il respecte les horaires officiels de chaque discipline ?
- **Est-il juste** d'accorder 31h aux élèves UPE2A de seconde afin de leur permettre une bonne intégration par la suite en première ?
- **Est-il juste** de suivre des cours de langue vivante à moins de 30 élèves par classe ?
- **Est-il juste** qu'un établissement public offre à chaque élève une chaise et une table pour suivre correctement les cours dispensés ?

**Nous n'acceptons pas ce discours nous accusant d'être trop gourmands !**

Le rectorat porte l'entière responsabilité des moyens qu'il alloue au lycée. Il met en péril l'éducation de nos enfants.

**Nous demandons au rectorat d'exiger « les finances » nécessaires pour faire fonctionner correctement les lycées qu'il a sous sa responsabilité.**

**A travers cette expression, nous associons le rectorat aux demandes des parents d'élèves et des professeurs et apportons notre contribution avec nos billets, en soutien du service public...**

**DONNONS-NOUS LES MOYENS !**

**Les représentants des parents d'élèves FCPE du lycée Romain Rolland  
La section SNES-FSU du lycée Romain Rolland d'Ivry sur Seine et le SNES - FSU 94**

Lien de la pétition en ligne : <http://chng.it/9Hv2SdPwHV>

Lien de la cagnotte pour le rectorat : [www.lepotcommun.fr/pot/gnqt5f50](http://www.lepotcommun.fr/pot/gnqt5f50)

PS : Un communiqué de presse a été rédigé